



RECRUTE pour le Pôle Ressources, Direction des Ressources humaines,
Service Prévention Santé au travail

UN APPRENTI CONSEILLER DE PREVENTION (F/H)

En formation Master 2 sécurité et prévention ou Master qualité, hygiène, sécurité
ou autre formation relevant du domaine d'activité

Sous l'autorité hiérarchique du maître d'apprentissage

CONTEXTE

Le Département de Vaucluse, en cohérence avec le Plan de Santé au Travail de la Fonction publique 2022-2025, a pour objectif de renforcer la prévention primaire mais aussi de garantir la santé et la sécurité au travail des personnels départementaux. Il confirme sa volonté d'intégrer la santé au travail au cœur de la politique des Ressources Humaines, en développant l'ensemble des actions concourant à la prévention des risques professionnels et au maintien dans l'emploi.

Placée sous la responsabilité d'une DGA, la Direction des Ressources Humaines (80 agents) est force de proposition pour la mise en œuvre des orientations de la politique RH et l'animation du dialogue social dans la collectivité aux côtés du Directeur Général des Services. Elle accompagne les 2400 agents du Département et leurs managers sur l'ensemble des volets RH : gestion de la paie et de la carrière, développement des compétences, attractivité, gestion des talents, santé au travail, qualité de vie et conditions de travail.

Au sein de la Direction des Ressources Humaines, le Service Prévention Santé au Travail a démarré en 2024 une nouvelle dynamique pour définir et piloter une Politique de Santé et Sécurité au Travail. De nombreux projets sont définis et sont à mettre en œuvre.

MISSIONS DU POSTE

Au sein du Service Prévention Santé au Travail et accompagné d'une équipe pluridisciplinaire de 11 agents (médecin du travail, infirmière santé au travail, ACFI, techniciens prévention, référente handicap, ...) l'apprenti Conseiller de Prévention assiste le Chef de Service pour conseiller l'autorité territoriale et les services dans la définition et la mise en place de démarches de prévention des risques professionnels et des actions nécessaires à l'amélioration des conditions de travail et à la santé des agents. Pour ce faire, il s'appuie sur le réseau des assistants de prévention qu'il coordonne.



Activités principales :

- Prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents.
- L'apprenti devra mettre en forme ses observations, rédiger des rapports, contribuer à la mise en place de projets de prévention.
- L'apprenti conseiller de prévention, en collaboration avec les autres acteurs (assistants de prévention, médecin du travail, ACFI, instances de concertation), contribue à la recherche de solutions pratiques aux difficultés rencontrées. Il participe à l'amélioration des méthodes et du milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents.
- Faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre.
- Veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires .

COMPETENCES A ACQUERIR :

Savoirs faire (être capable de) :

Piloter des projets

Analyser les conditions de travail, les risques professionnels, les comportements à risques

Capacité d'analyse et de synthèse

Alerter sans délai le chef de service en cas de constatation d'un danger grave et imminent

Suggérer la mise en œuvre de mesures innovantes en l'absence de solutions réglementaires

Assurer une veille en matière de santé et de sécurité au travail

Animer des réunions et des sensibilisations

Savoirs (connaissances de / en...) :

Connaître la réglementation en matière de sécurité

Méthode d'évaluation des risques professionnels

Techniques de communication

Hierarchisation des risques

Techniques de retour d'expérience en terme d'accidentologie du travail

Documents réglementaires et consignes en matière de santé et de sécurité au travail

POURQUOI NOUS REJOINDRE

Le Département de Vaucluse est idéalement situé pour vivre et travailler en dehors des grandes métropoles sans pour autant s'éloigner des axes majeurs : à 2h40 de Paris par liaison TGV directe, le Vaucluse est un territoire à taille humaine, 560 000 habitants, 151 communes, intermédiaire en Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur entre les départements littoraux de plus d'un million d'habitants et les départements alpins de moins de 200 000 habitants. Rejoindre le Département, c'est faire le choix de la collectivité des solidarités et de la proximité.



Avantages :

Opportunités de carrière

Accompagnement en formation professionnelle,

Participation employeur au frais de transport, forfait mobilité durable

Titres restaurants valeurs modulables

Prestations famille, loisirs, billetterie

Modalités :

Contrat d'apprentissage d'un an

Rémunération selon la législation en vigueur

Lieu de travail : basé à Avignon

Pour tout renseignement et pour postuler : metiers.attractivite@vaucluse.fr